

Réf: Dossier 464280

Avis de constitution

SOCIETE « PAIN D'AMOUR »

Siège Abidjan, Adjamé, Abidjan, Commune d'
Adjamé Précisément au quartier Harlem City non loin de
la compagnie Aicha nimory, Lot 378, Ilot 00

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 14/11/2025, et enregistrés au CEPICI le 17/11/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « PAIN D'AMOUR »

Objet : -Fabrication et vente de pain

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Adjamé, Abidjan, Commune d'
Adjamé Précisément au quartier Harlem City non loin de
la compagnie Aicha nimory, Lot 378, Ilot 00

Dirigeant(s) M AKA MATHIEU (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-13257 du 16/12/2025 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°78083/GTCA/RC/2025 du 16/12/2025

